



6.5 Plan des servitudes 1/5000 ème

Plan local d'urbanisme

Commune de Pourmoy la Grasse

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

PLU approuvé par DCM du 11 décembre 2003
Approbation de la 1 ère modification du PLU par DCM du 9 Mars 2010
Révision du PLU approuvé par DCM du 11 Mars 2019

Légende

— Limite communale

◆ Construction existante

Protection des bois et forêt soumis au régime forestier

I4 - Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques

▨ Couloir de ligne

— Ligne HTB 63 kv

⋯ Ligne HTA 17.5kv

▨ I1 bis Servitude relatives à la construction et à l'exploitation de pipeline (TRAPIL)

▨ PT2 - Servitude de protection contre les obstacles

Abrogation de la servitude PT2 de protection relative aux servitudes contre les perturbations radioélectriques relevant d'Orange.
Mise à jour par arrêté municipal n°2021/09 du 02 juin 2021

▨ T5- Servitude aéronautique institué pour la protection de la circulaire aérienne -servitude de dégagement

■ T7 - Servitude aéronautique institué pour la protection de la circulaire aérienne- Servitude à l'extérieur des zones de dégagement concernant des installations particulières

Abrogation T7 METZ-FRESCATY par arrêté du 30 mai 2018.

